

APPEL URGENT AUX PARLEMENTAIRES

Mesdames et Messieurs les Députés et Sénateurs,

La situation des conjoints survivants des grands invalides de guerre est grave.

Beaucoup d'entre-vous sont déjà sensibilisés sur les conditions d'existence de ces conjoints au lendemain du décès de leur conjoint.

Mais aujourd'hui **32 % des conjoints survivants ont plus de 90 ans** : il faut donc agir vite

Une mesure dont l'urgence vise à leur rendre une fin de vie décente pourrait être votée dans le cadre de la Loi de Finances, sachant que **leur droit à réparation n'a pas évolué depuis 1928**.

Aussi nous sollicitons votre implication afin que votre action s'inscrive dans cette solidarité nationale comme un droit reconnaissant l'engagement de ces conjoints qui par leur présence permanente auprès des grands invalides de guerre ont su les accompagner en fin de vie et renoncer à se constituer un revenu décent.

Avec nos salutations respectueuses.

UNC



UF



UBFT



ANOPEX



Association GIG



ASAF

